



## Procès-verbal de séance du Conseil Municipal

**SEANCE DU 24 FEVRIER 2025**

<i>Nombre de membres du Conseil Municipal</i>		L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.	
En exercice	15		<u>Date de convocation</u> : 17 février 2025
Présents	13		
		<u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Sébastien CHABENAT, Alain PARIS, Albert LAURENT, Jean-François VERLHAC, Léa DUMOND, Jérôme TADEUSZAK, Claude MONEGER, Jean-François LAFAURIE, Laure-Hélène MASSON et Séverine VIGIER.	
		Étaient excusés : Jean-Jacques VAILLANT qui a donné procuration à Christian DERACHINOIS et Nathalie DUBOIS.	
		<u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT.	

Appel des élus et vérification du quorum : 13 élus effectivement présents.

Le Conseil Municipal nomme un secrétaire de séance qui sera chargé de consigner dans un registre les décisions prises par le Conseil Municipal.

### Ordre du jour :

- Point budget :
  - o Approbation des comptes de gestion de la commune et de l'assainissement pour 2024
  - o Approbation des comptes administratifs de la commune et de l'assainissement pour 2024
  - o Affectation des résultats 2024 pour les budgets de la commune et de l'assainissement
  - o Transfert du résultat total ou partiel de l'exercice 2024 et de la trésorerie du budget assainissement collectif au Syndicat Mixte Belloc
  - o Demandes de subventions au bénéfice du collège de Beynat
  - o Acquisition d'un désherbeur mécanique
- Point travaux :
  - o Programme travaux voirie 2025 : traversées de route
  - o Reconstruction suite à inondations : travaux clôture au cimetière et plancher à la salle des associations
  - o Rénovation de l'appartement classé G
- Préavis de départ locataire du 6 Place de la Mairie et location du logement 34 route d'Argentat
- Questions diverses.

### Déroulé de la séance :

**Délibération** : Approbation du compte de gestion de l'assainissement 2024 – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte de gestion tels que présentés.

**Délibération** : Approbation du compte de gestion Commune 2024 – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte de gestion tels que présentés.

**Délibération** : Vote du compte administratif Assainissement pour 2024 – **Adopté à la majorité des membres à 12 voix - (Le Maire est sorti et n'a pas pris part au vote)**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte administratif tels que présentés.

**Délibération** : Vote du compte administratif Commune pour 2024 – **Adopté à la majorité des membres à 12 voix - (Le Maire est sorti et n'a pas pris part au vote)**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte administratif tels que présentés.

**Délibération** : Affectation des résultats du compte administratif de l'assainissement pour 2025 – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'affectation des résultats tels que présentés.

**Délibération** : Affectation des résultats du compte administratif Commune pour 2025 – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'affectation des résultats tels que présentés.

**Délibération** : Affectation des résultats du compte administratif de l'assainissement + Commune pour 2025 – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'affectation des résultats tels que présentés.

**Délibération** : Transfert partiel des résultats 2024 du budget annexe de l'assainissement collectif de la commune de Lanteuil au Syndicat Mixte BELLOVIC – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le transfert de 15 000€ en fonctionnement et 8 000€ en investissement soit 23 000€ au total.

**Délibération** : Subvention 2025 Collège de Beynat – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité une subvention de 25€ par élève pour le défi robot (soit 75€) et 50€ par élève pour les voyages (soit 250€).

**Point** : Acquisition d'un désherbeur mécanique

Le conseil municipal décide d'ajourner la décision et de revoir le dossier au prochain conseil.

**Délibération** : Programme de voirie 2025 – traversées de route – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de POUZOL TP de 7500€HT pour la réalisation de 5 traversées de route.

**Délibération** : Reconstruction suite à inondations : travaux plancher salle des associations – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de Nicolas TEIL d'un montant de 7196€ HT, soit 8 635.20€TTC.

**Point : Travaux clôture cimetière**

Le conseil municipal est informé des devis proposés pour la reconstruction du mur et de la clôture du cimetière.

Laure-Hélène MASSON quitte le conseil municipal. Le quorum est toujours atteint.

**Point : La rénovation de l'appartement classé G**

Le conseil municipal est informé du report du projet.

**Délibération** : Location logement 34 route d'Argentat – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité de remettre en location le logement situé 34 route d'Argentat au tarif de 390€ de loyer.

**Objet : Questions diverses**

Le conseil municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- La commune ne participera pas à la convention de participation lancée par le centre de gestion de la Corrèze sur le volet santé de la protection sociale complémentaire. Le système de labellisation est privilégié pour permettre une plus grande liberté de choix vis-à-vis des agents. Une consultation du CST devra être organisée d'ici à la fin de l'année.
- Les foires primées aux veaux de lait et bovins gras à beynat pour 2025 sollicite le paiement par la commune de 200€ pour les coupes.

***Fin de séance :***

La séance est levée à 20h40.

Le Maire,

Christian DERACHINOIS



Le secrétaire de Séance

Sébastien CHABENAT



